



Association Urgence Ligne POLT

2, rue Galilée - 18100 Vierzon

@ : contact@urgencelignepolt.fr

site Internet : www.urgencelignepolt.fr

Président :

M. Jean-Claude SANDRIER

Député Honoraire du Cher

Déclaration du conseil d'administration

de « Urgence Ligne Paris Orléans Limoges Toulouse »

DES MESURES D'URGENCE SONT IMPÉRIEUSES POUR ASSURER LA CIRCULATION DES TRAINS

Réuni le samedi 25 novembre à La Souterraine (Creuse), le conseil d'administration de notre association, tient une nouvelle fois à alerter la SNCF et l'État, autorité organisatrice des trains « Intercités », sur la situation inacceptable des dessertes sur la ligne POLT.

A notre assemblée générale du 14 octobre 2023, comme lors du groupe de travail trimestriel du 16 octobre, **nous avons alerté sur la dégradation des circulations et les dysfonctionnements**, et également sur le fait qu'il n'était pas possible d'attendre encore deux ans dans de telles conditions.

Les **efforts** annoncés **pour pallier les effets du givre sont totalement annihilés** par une organisation des travaux qui ne tient aucun compte du service aux usagers, des pannes récurrentes de locomotives et d'improbables « conditions d'adhérence dégradées », ce qui dénote, outre la vétusté des motrices actuelles, le défaut ou retard d'entretien des voies (y compris l'élagage) et des éléments de contact.

Cette semaine, **10 trains supprimés dont 9 en unités simples** au lieu d'unités doubles ; **20 trains supprimés du 27 novembre au 2 décembre**. A cela s'ajoutera de janvier à mars **l'annulation d'au moins 2 allers-retours**.

Les usagers qui subissent incidents, suppressions et retards répétitifs, les élus et les responsables économiques sont excédés. Nous tenons d'ailleurs à saluer au passage le courrier récent de tous les présidents de conseils départementaux de la ligne, ainsi que les démarches de tous ses défenseurs qui confortent nos demandes et alertes.

Par conséquent, nous demandons instamment à L'État et à la SNCF de prendre des mesures d'extrême urgence pour garantir sans délai la continuité du trafic, notamment en assurant les **travaux sur une seule voie** et en mettant simultanément en place les **dispositions d'organisation en personnel et dans le domaine de la sécurité**.

Il n'est pas admissible que l'on oppose une hausse du coût de 10 à 15%, pour une telle opération, à l'obligation de la SNCF de rendre le service dû aux usagers et à l'économie de nos territoires, d'autant que le maintien du trafic compenserait pour partie ce surcoût, mais surtout, fidéliserait la clientèle.

Il est impératif également que les **moyens humains et techniques** soient mis en œuvre pour rendre les locomotives opérationnelles. Monsieur Christophe FANICHET, PDG de SNCF-Voyageurs, avait le 16 octobre à La Souterraine, affirmé « *on ne lâchera rien sur la maintenance du matériel roulant jusqu'à l'arrivée des nouvelles rames* ». Jusqu'à présent, la multiplicité des incidents et leur temps de résolution démontrent plutôt le contraire ...

Et pourtant, des solutions existent. Nous vous proposons :

- 1 AR en moins et non 2, avec **départ de et vers Toulouse** et selon des **horaires mieux adaptés aux besoins** des usagers
- assurer les **travaux sur une seule voie**
- dès maintenant, mettre en œuvre une **réduction importante des tarifs pendant toute la durée des travaux**, pour préjudice aux territoires et aux usagers

- **prévenir et solutionner rapidement les pannes de matériel roulant par les alternatives suivantes :**
 - **remettre en service des motrices en état qui ne circulent plus** (par exemple celles de la vallée de la Maurienne) ou sur l'ensemble du parc d'engins moteurs SNCF aptes à la traction
 - **se tourner vers du matériel de location**, notamment pour les locomotives en panne (Société AKIEM)
 - **intégrer des rames TGV dans le roulement** (comme cela s'est fait en Normandie) **pour soulager le parc de matériel roulant POLT.**

Il est totalement inconcevable que, sous prétexte de l'arrivée de nouvelles rames (qui doivent être livrées **impérativement** en 2025 et 2026), et des travaux de régénération et modernisation, il y ait une telle dérive de la qualité du service sur la ligne pendant deux ans de plus, qualité dont la détérioration déjà alarmante s'amplifie presque quotidiennement.

Le groupe de travail relatif à notre demande de 14 allers-retours va se réunir début 2024. L'examen de cette question à laquelle nos administrateurs attachent une grande importance, n'a pas à faire l'objet de grandes études techniques, en premier lieu parce que ce nombre d'allers-retours a déjà existé, en deuxième lieu parce qu'il s'inscrit dans les objectifs de hausse de fréquentation et d'enjeux climatiques, **enfin parce qu'il relève uniquement d'une décision d'ordre politique.**

Son application implique la commande de 4 ou 5 rames supplémentaires qui peuvent être financées sur les crédits annoncés par la Première Ministre dans son « plan d'avenir des mobilités » où les lignes d'équilibre du territoire comme POLT doivent, à notre sens, tenir une place prépondérante.

En conséquence, compte tenu de la situation et devant l'importance des questions soulevées par notre association pour un fonctionnement du service public ferroviaire respectueux des usagers et de nos territoires, ainsi que pour l'avenir de la ligne et l'action contre le réchauffement climatique, nous avons décidé, si nous n'obtenons aucune réponse ni amélioration sensible avant la fin de l'année, **d'organiser une action collective d'ampleur sur l'ensemble de la ligne POLT dès le début de 2024.**